



L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en Martinique

Le chômage touche particulièrement les jeunes de Martinique. Face à un marché de l'emploi qui peine à s'épanouir, s'insérer professionnellement après les années de formation dépend du niveau de qualification, mais aussi de l'expérience professionnelle. Le diplôme est ainsi un atout indispensable, sans lequel les jeunes s'exposent à la précarité, mais ceux qui réussissent à s'insérer localement sont exposés au sous-emploi. D'autres doivent s'installer en France hexagonale pour multiplier leur chance d'accès à l'emploi. Parallèlement, certains jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation. Ces éléments combinés ont induit un accroissement des inégalités chez les jeunes martiniquais, certains d'entre eux étant largement tributaires des minima sociaux pour leur subsistance.

Guy Mystille

En Martinique, la part des jeunes âgés de 15 à 29 ans dans la population totale est de 17 % (18,1 % en France hexagonale). Cette population est composée majoritairement de femmes (51,3 %) et ne cesse de décroître, du fait de l'effet conjugué de la baisse de la natalité et de l'émigration des jeunes en âge de suivre des études ou d'entrer sur le marché du travail.

Parmi ces jeunes de moins de 30 ans, sept sur dix vivent encore dans leur famille et trois sur dix sont chef de ménage. Parmi ces derniers, ils sont plus nombreux à être chefs d'une famille monoparentale, cette monoparentalité étant particulièrement assumée par des femmes. Entre 2007 et 2012, la part des ménages d'une famille monoparentale s'est accentuée de 7,2 points, alors que sur la même période, elle ne progressait que de 0,3 point en France hexagonale. Depuis 2008, le nombre de mariages décroît régulièrement et le taux de nuptialité de l'île s'établit à 2,6 %, demeurant ainsi inférieur à celui de l'Hexagone (3,5 %). La Martinique est, par ailleurs, une des régions françaises enregistrant le plus grand nombre d'interruptions volontaires de grossesses (IVG) : le taux

de recours à l'IVG de 25,6 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, est le troisième plus élevé des régions françaises.

La moitié des jeunes sont scolarisés

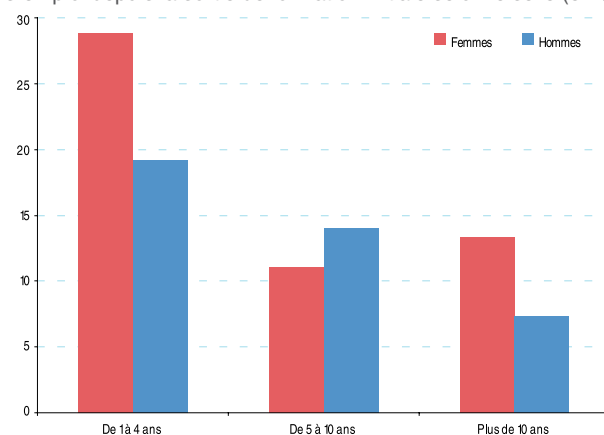
En 2012, 81 601 élèves sont scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire, dont 42 239 dans le premier degré et 39 362 dans le second. Depuis 1998, les effectifs d'élèves se réduisent chaque année. En effet, le nombre d'élèves

martiniquais diminue de 23,4 % dans le premier degré, soit une baisse annuelle moyenne de 1,9 %. Dans le second degré, cette baisse est moins marquée sur la même période (17,6 %), avec un rythme annuel moyen de - 1,4 % d'élèves.

Un Martiniquais est scolarisé en moyenne pendant 18,3 ans. Depuis 2007, la durée moyenne des études a légèrement fléchi en Martinique, alors qu'elle est restée stable en France

1 Plus la sortie de formation est récente, plus un jeune est exposé au sous-emploi

Taux de sous-emploi depuis la sortie de formation initiale selon le sexe (en %)



Champ : jeunes de moins de 30 ans de Martinique.
Source : Insee, Enquête Emploi en continu 2014.

Hexagonale. Près de deux jeunes sur dix ne sont pas diplômés, quand 13,4 % des 15-29 ans de la France Hexagonale le sont. Les jeunes martiniquais sont également peu nombreux à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (14,9 % contre 25,7 % en France hexagonale). En 2012, le niveau de diplôme des jeunes martiniquaises est plus élevé que celui des hommes martiniquais.

Le diplôme, un atout sans être un garant

En Martinique, le chômage en 2013 au sens du BIT (*définitions*) concerne 13 600 personnes sur les 65 900 qui sont âgées de moins de 30 ans. Il concerne particulièrement les 20 % de jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans. Cette population pâtit d'un chômage dont le taux (*définitions*) diminue selon la tranche considérée : de 85,7 % chez les 15-19 ans, il passe à 65,7 % chez les 20-24 ans et n'est plus que de 37,0 % chez les 25-29 ans.

Le taux d'activité (*définitions*) chez les 15-29 ans est de 41,1 %, alors qu'il atteint 76,3 % chez les 30-64 ans : six jeunes sur dix sont donc inactifs.

Ce simple état des lieux pose la question de l'insertion professionnelle des jeunes, une fois leurs études terminées. Rendue difficile par un déséquilibre récurrent entre l'offre et la demande d'emploi, cette insertion est aussi contrainte par de nouvelles exigences. Sont ainsi requis un niveau d'expérience professionnelle, qui pénalise de facto les primo postulants, et un bagage en termes de qualification et de compétence. La non possession de diplôme devient alors un facteur discriminant dans la recherche d'emploi.

Toutefois, si le diplôme ne garantit pas l'accès à l'emploi, il en est un atout majeur. Ainsi, le taux d'emploi (*définitions*) des jeunes sans diplôme est de 8,1 % chez les 15-29 ans. Ceux qui occupent un emploi sont, pour 89,9 % d'entre eux, titulaires d'un diplôme.

L'insertion professionnelle est aussi conditionnée par le niveau du diplôme. Plus celui-ci est élevé, moins forte est la probabilité pour le jeune de se retrouver sans emploi. Elle nécessite aussi un délai de recherche avant une stabilisation dans l'emploi. Le taux de chômage (*définitions*) des personnes récemment diplômées du supérieur est de 32 % et descend à 8 % lorsque les études se sont achevées depuis un intervalle de cinq à dix ans. Chez les jeunes récemment détenteurs d'un diplôme du second cycle du secondaire, baccalauréat et équivalent, CAP, BEP ou équivalent, le taux de chômage est de 43 %. Il descend à 33 % lorsque la sortie de formation initiale s'est effectuée depuis cinq à dix années.

Les jeunes peu ou pas diplômés sont les plus atteints par le chômage : 65 % des

jeunes actifs concernés sont au chômage un à quatre ans après la fin de leurs études. L'insertion s'effectue, mais lentement et progressivement : 49 % d'entre eux sont écartés de la vie professionnelle lorsque la date de fin des études est plus tardive.

En Martinique, le niveau de diplôme des jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans est peu élevé en 2013. Parmi eux, 29,6 % possèdent un diplôme issu de filière courte, 16,5 % ne sont pas du tout diplômés et 28,2 % sont titulaires du baccalauréat.

Le sous-emploi est souvent un substitut, mais il est mal accepté

En 2014, parmi les personnes actives et en emploi, certaines sont en sous-emploi : majoritairement, ce sont des personnes qui travaillent à temps partiel. Le sous-emploi touche davantage les jeunes femmes récemment diplômées que les jeunes hommes. Lorsque le cursus de formation s'est achevé depuis un à quatre ans, le taux de sous-emploi des jeunes femmes atteint 29 %. Il est beaucoup moins accentué chez les jeunes hommes récemment diplômés (19 %).

Le sous-emploi demeure transitoire pour une partie des personnes le subissant : lorsque la fin de la formation initiale date de plus de cinq ans et de moins de onze ans, le taux de chômage n'est plus que de 11 % chez les femmes et de 14 % chez les hommes (*figure 1*).

Les nouveaux diplômés sont plus nombreux en sous-emploi

Les jeunes détenteurs d'un diplôme du second cycle du secondaire sont exposés à une forte probabilité d'être sous-employés et de le rester longtemps (*figure 2*). Ceux qui sont récemment diplômés sont moins atteints par le sous-emploi lorsqu'ils ont décroché un diplôme du supérieur. Leur situation s'améliore ensuite, sur le plus long terme : le taux de sous-emploi est de 5 %, contre 19 % lorsque la sortie de formation initiale date de moins de cinq ans.

Les situations de sous-emploi sont moins répandues en 2014 chez les générations qui ont laissé le système éducatif depuis plus de dix ans. Elles perdurent, toutefois, et atteignent près de deux fois plus de femmes que d'hommes : le taux de sous-emploi est en effet de 13 % chez les femmes, alors qu'il atteint 7 % chez les hommes. Un haut niveau de diplôme est encore le garant d'une intégration plus aisée : les diplômés du supérieur sont moins nombreux sur le marché du travail, contrairement à ceux d'un niveau moindre ou aux personnes peu ou pas diplômées.

De nombreux jeunes martiniquais émigrent vers l'Hexagone

Faute d'avoir un accès facile à un emploi dans la région, de nombreux jeunes marti-

2 Avec le temps, le sous-emploi diminue pour les hauts diplômés

Taux de sous-emploi depuis la sortie de formation et le diplôme (en %)



Champ : jeunes de moins de 30 ans de Martinique.
Source : Insee, Enquête Emploi en continu 2014.

3 Trois personnes de moins de 29 ans sur dix ne sont ni en emploi, ni en formation

Évolution des 15-29 ans ni en emploi ni en formation entre 1999 et 2012 (en nombre et en %)

	15 - 29 ans		Ensemble des 15 - 29 ans	Part (%) 15 - 29 ans ni en emploi ni en formation
	ni en emploi ni en formation			
1999	24 712		79 900	31
2007	17 839		73 159	24
2012	19 163		65 888	29

Lecture : en 2012, 19 163 jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation en Martinique, soit 29 % de l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge.

Source : Insee, Recensements de la population, exploitation principale.

niquais émigrent vers l'Hexagone, où l'accès à l'emploi est plus favorable.

Ainsi, 51 340 Martiniquais ont été recensés en 2012 hors de leur région d'origine, représentant ainsi 26,3 % des natifs résidant en France. Ils sont installés principalement en région francilienne où ils représentent six jeunes sur dix. Seuls 4 % résident dans un autre COM, dont près de deux tiers en Guadeloupe en raison de sa proximité.

Plus de la moitié de ces jeunes ont entre 18 et 24 ans. Parmi ces derniers, la majorité poursuit ses études (42 %) et 36 % sont en emploi. Près de quatre personnes concernées sur dix sont des actifs ayant un emploi et un sur six se déclare au chômage. Entre 25 et 29 ans, ils sont sept sur dix à travailler.

Des orientations mal adaptées au marché local de l'emploi

En 2014, les jeunes ayant suivi une formation disciplinaire ont un taux d'activité moyen de 17,3 %. Les spécialités du domaine disciplinaire correspondent généralement à des formations longues, ce qui explique que le taux d'activité des jeunes qui s'orientent dans ce domaine soit si faible, car beaucoup d'entre eux sont encore scolarisés. A contrario, près de deux tiers des jeunes qui ont choisi une formation technico-professionnelle, a priori plus courte, sont actifs.

Le taux d'emploi est lui aussi lié au domaine de formation des jeunes martiniquais. Faible pour ceux qui se sont dirigés vers une formation disciplinaire (11,0 %), il est beaucoup plus élevé pour ceux qui se sont orientés vers les formations technico-professionnelles des services ou de la production (respectivement 42,8 % et 34,1 %), les premiers étant encore plus souvent en études.

L'offre de formation ne couvre pas tout l'éventail du marché du travail. Cela pousse alors certains jeunes martiniquais à poursuivre leur formation en France hexagonale ou à y trouver un emploi en lien avec leur formation.

L'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi local en fonction de leur sexe dépend du domaine de formation choisi. Le taux d'activité des hommes est largement supérieur à celui des femmes dans le domaine de formation technico-professionnelle de la production (écart moyen de 24,7 points), équivalent dans le domaine de formation technico-professionnelle des services et favorable aux femmes dans le domaine de formation disciplinaire (écart moyen de 7,2 points).

Le taux d'emploi suit la même tendance. Le taux de chômage, est quant à lui, plus élevé pour les femmes que pour les hommes, ceci quel que soit leur domaine de formation.

Certains jeunes sont éloignés de l'emploi

Le vieillissement de la population est fortement lié aux départs massifs des jeunes qui souhaitent terminer leurs études. Restent alors les jeunes les moins qualifiés qui peinent à s'insérer en vie professionnelle.

En 2012, 29 % d'entre eux sont considérés comme éloignés de l'emploi en n'étant ni en formation, ni en activité professionnelle. Après une forte baisse entre 1999 et 2007, le phénomène de jeunes éloignés de l'emploi est reparti à la hausse depuis 2007 en Martinique (figure 3).

L'éloignement des poumons économiques ne facilite pas la recherche d'emploi.

Plus les jeunes martiniquais habitent loin des centres de l'activité économique, plus

le risque de se retrouver éloignés de l'emploi est important. Les jeunes habitant la CACEM (définitions), poumon économique de l'île, sont moins soumis au risque d'éloignement de l'emploi que ceux qui résident au nord ou au sud. L'éloignement géographique est souvent subi. Les jeunes n'ont, en effet, pas toujours les moyens de se rapprocher des lieux où le travail est plus abondant. Ainsi, 44 % des jeunes éloignés de l'emploi ne disposent pas de véhicule au sein du ménage dans lequel il vit. Facteur aggravant, l'offre de transport en commun est limitée et peu stable.

Les jeunes éloignés de l'emploi vivent en majorité chez leurs parents

Parmi les jeunes éloignés de l'emploi, 63 % vivent chez leurs parents. La protection offerte par les parents se traduit par le fait que seuls 20 % des enfants vivant au sein d'un

4 Le niveau de vie s'est amélioré, mais les inégalités sont en hausse

Niveau de vie moyen selon le quintile (en %)

	Niveau de vie moyen (en €)		Évolution entre 2001 et 2011 (en %)
	2001	2011	
Ensemble	10 610	12 890	21,0
Selon le quintile de niveau de vie			
Inférieur à Q1	4 040	4 450	10,0
De Q1 à Q2	6 620	8 640	31,0
De Q2 à Q3	9 100	11 670	28,0
De Q3 à Q4	12 270	15 240	24,0
Supérieur à Q4	20 840	24 380	17,0
Q4/Q1	5,2	5,5	0,3
Selon l'émancipation			
Jeunes émancipés	11 120	12 210	10,0
Jeunes vivant chez leurs parents	10 500	13 080	25,0

Lecture : en Martinique, en 2011, les jeunes émancipés ont un revenu annuel moyen de 13 080 €, soit une évolution de 25 % par rapport à 2001.

Champ : ménages dans lesquels vit au moins un jeune âgé entre 15 et 29 ans et dont le niveau de vie est positif.

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille 2001 et 2011.

5 Les ménages vivent majoritairement d'un revenu d'activité

Composition du niveau de vie hors impôts selon l'émancipation (en %)

	Revenus d'activité	Revenus du patrimoine	Revenus sociaux	Autres revenus	Transferts monétaires interménages reçus	Transferts monétaires interménages versés
Martinique	70	1	28	< 1	1	100
Jeunes émancipés	62	< 1	33	0	5	100
Jeunes vivant avec leurs parents	71	1	28	< 1	< 1	100

Note : les valeurs < 1 correspondent à des valeurs inférieures à 0,5 %.

Lecture : en Martinique, en 2011, le niveau de vie hors impôts des jeunes émancipés est composé principalement de 62 % de revenus d'activité et de 33 % de revenus sociaux.

Champ : ménages dans lesquels vit au moins un jeune âgé de 15 à 29 ans et dont le niveau de vie est positif.

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2011.

6 Les jeunes non émancipés s'en sortent mieux que les jeunes émancipés

Évolution du pouvoir d'achat selon l'émancipation des jeunes martiniquais (en %)

	Évolution 2001 - 2011			Évolution annuelle moyenne		
	Niveau de vie	Prix	Gain ou perte de pouvoir d'achat	Niveau de vie	Prix	Gain ou perte de pouvoir d'achat
Martinique	21	22	-1,0	1,9	2,0	-0,1
Jeunes émancipés	10	23	-11	1,0	2,1	-1,2
Jeunes vivant avec leurs parents	25	22	2,0	2,3	2,0	0,2

Lecture : le pouvoir d'achat des jeunes martiniquais émancipés a diminué de 1,2 % par an entre 2001 et 2011.

Champ : ménages dans lesquels vit au moins un jeune âgé entre 15 et 29 ans et dont le niveau de vie est positif.

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2011 et 2001.

ménage constitué d'un couple sont éloignés du travail, contre 29 % en moyenne. Dès lors que l'enfant vit dans une famille monoparentale, la proportion grimpe à 29 %. En parallèle, un jeune éloigné de l'emploi sur huit est un adulte chef d'une famille monoparentale. Ce sont pour la plupart des femmes (92 %). Le fait de s'occuper seul d'un ou plusieurs enfants est un frein à l'emploi. Les frais de garde, mais surtout la disponibilité pour rechercher et occuper un emploi sont des handicaps lourds à porter pour les jeunes. Ainsi, 62 % des jeunes adultes d'une famille monoparentale sont éloignés de l'emploi en Martinique.

Les inégalités sont en hausse chez les jeunes martiniquais

Phénomène lié au déséquilibre récurrent entre offre et demande d'emploi, les inégalités sont en hausse chez les jeunes martiniquais. Les écarts de richesse entre les plus riches et les plus pauvres se sont, en effet, creusés en Martinique. Les jeunes les moins aisés ont un niveau de vie moyen de

4 450 € par an (figure 4). Pour les plus aisés, ce revenu s'élève à 24 380 €. En 2011, un jeune parmi les plus aisés gagnait en moyenne 5,5 fois plus qu'un jeune pauvre. En 2001, l'écart n'était que de 5,2. Ce constat s'explique par la hausse plus importante en dix ans du niveau de vie des plus aisés par rapport à celle des plus pauvres, soit respectivement 17 % et 10 %.

Le niveau de vie moyen des jeunes martiniquais s'est cependant amélioré entre 2001 et 2011. Il demeure néanmoins inférieur à la moyenne de l'ensemble de la population martiniquaise (respectivement 12 860 € et 14 820 €).

Les jeunes émancipés sont moins touchés par la pauvreté

Entre 2001 et 2011, le nombre de jeunes martiniquais touchés par la pauvreté a augmenté. Ils étaient, en effet, 18 % en 2001 et représentent 23 % en 2011, soit une hausse de cinq points en dix ans. Les jeunes émancipés sont, cependant, moins touchés par la pauvreté que ceux vivant chez leurs pa-

rents. Ils sont en emploi pour 53 % d'entre eux et perçoivent des aides sociales, notamment des aides au logement. En dix ans, le nombre de jeunes émancipés pauvres a toutefois progressé de quatre points.

Les trois quarts des revenus des ménages sont issus d'une activité professionnelle

En 2011, les jeunes martiniquais en âge de s'insérer vivent dans un ménage qui tire principalement ses revenus d'une activité professionnelle. La seconde source de revenus provient des revenus sociaux qui représentent 29 % des revenus des ménages.

Le reste des revenus des ménages martiniquais est composé de revenus du patrimoine et de transferts inter ménages reçus.

Le revenu des 40 % de ménages les plus pauvres est composé pour plus de 58 % de revenus sociaux. Les minima sociaux sont la principale aide sociale versée aux jeunes martiniquais. Ils sont composés de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), du RMI, de l'aide sociale, de l'Allocation de Parent Isolé (API), du minimum vieillesse et plus récemment du RSA et du RSO. En Martinique, ils représentent 28 % des aides sociales versées aux ménages dans lesquels vit un jeune en âge de s'insérer dans la vie professionnelle (figure 5). Les aides au logement et les Prestations Familiales sont les seconde et troisième aides versées (respectivement 14,4 % et 12,5 %).

Le pouvoir d'achat des jeunes émancipés s'est dégradé

Le pouvoir d'achat des jeunes émancipés régresse de 1,2 % par an entre 2001 et 2011 (figure 6). En dix ans, la hausse du niveau de vie de ces jeunes a été inférieure à l'inflation. Les jeunes martiniquais sont plus touchés par le chômage que leurs aînés et plus souvent sans emploi. Leur niveau de vie est composé en grande partie de revenus sociaux. Cela peut s'expliquer par le non-retour des jeunes diplômés partis étudier en France hexagonale, avec pour conséquence une surreprésentation sur place des jeunes peu ou pas diplômés dont l'espérance d'emplois rémunérés au-dessus du niveau du SMIC est faible, du fait de leur manque de qualification. ■

Définitions

La **population active** regroupe la **population active occupée** (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les **chômeurs**.

Au sens du Bureau international du travail (BIT), un **chômeur** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les 15-64 ans.

La **part des chômeurs** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes d'une population considérée.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité (en emploi ou au chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **niveau de vie des ménages** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Le **pouvoir d'achat d'un niveau de vie**, c'est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter à un niveau donné.

CACEM : Communauté d'Agglomération Centre Martinique.

Les quintiles de niveau de vie : servent à répartir les ménages en 5 tranches selon le montant de leur niveau de vie. Ces tranches de ménage comptent ainsi pour 20 % de la population chacune. Les ménages du premier quintile sont les « ménages les moins aisés », ceux de la dernière tranche sont appelés « ménages les plus aisés ».

Service territorial de Fort-de-France
Centre Delgrès
Les hauts de Dillon
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2417-0771
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- « Insertion sociale et professionnelle des jeunes en Martinique », Insee Dossier Martinique n° 3, octobre 2016.
- « Formation et emploi », Insee Références, édition 2013.

